Direction générale
de la santé

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé au travail dans les fonctions publiques

Le nouveau Conseil Médical et ses attributions

Décret du 11 mars 2022

Dr Nathalie ROCHE,
Médecin Responsable du CMS

36ème Congrès National de Médecine & Santé au Travail
16 juin 2022

La protection santé des fonctionnaires, pour rappel…

- Spécificités
  - Maladie non professionnelle

Droits à congés pour raisons de santé spécifiques

Maintien total ou partiel de rémunération

  - Accidents de service et maladies professionnelles

Congé pour invalidité temporaire imputable au service

Maintien total de rémunération

Dispositifs statutaires

- Conséquences
  - Procédures gérées par l'administration employeur
  - **Objectivation médicale nécessaire**
    - Médecins agréés
    - Conseils médicaux

Instances et procédures modifiées par le Décret 2022-353 du 11 mars 2022

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Quels sont les principaux changements apportés par ce décret ?

- Fusion des comités médicaux et commissions de réforme pour créer une instance médicale unique, le conseil médical
- Allègement des conditions d'agrément des médecins agréés
- Allègement des cas de saisine des instances
- Encadrement de la contestation de l'avis des instances médicales devant le conseil médical supérieur (CMS)
- Optimisation du rôle de coordination du CMS

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Comment le conseil médical est-il saisi ?

- Saisine par l'administration,
  A son initiative ou à la demande du fonctionnaire

Qui instruit les dossiers soumis au conseil médical ?

- Les dossiers sont instruits par le président du conseil médical
  Le président peut déléguer l'instruction aux autres médecins du CM

- Le médecin chargé de l'instruction décide, au regard des pièces du dossier, de l'opportunité de recourir à un médecin agréé pour faire une expertise
  Si nécessaire, recours possible à des médecins agréés d'autres départements.

⚠ Un médecin agréé amené à examiner un fonctionnaire dont il est par ailleurs le médecin traitant est tenu de se déporter

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Quels sont les droits du fonctionnaire vis-à-vis du conseil médical ?

Le fonctionnaire a le droit de

- ✓ consulter son dossier
- ✓ présenter des observations écrites et fournir des certificats médicaux
- ✓ faire entendre par le conseil médical le médecin de son choix
- ✓ en formation plénière, il peut demander à être entendu par le conseil médical

Il est informé des voies de contestation de l'avis rendu par le conseil médical en formation restreinte

Dans tous les cas, le conseil médical peut demander à l'entendre

Il peut alors être accompagné ou représenté par une personne de son choix

- Le secrétariat du conseil informe le fonctionnaire de la date à laquelle son dossier sera examiné et de ses droits au moins 10 jours ouvrés avant l'examen du dossier

- **Le médecin du travail compétent est informé de la réunion**

Il peut assister à la réunion à titre consultatif

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Les médecins agréés (hors conseils médicaux)

- Visites d'aptitudes
- Examens de contrôle pendant les congés pour raison de santé
- Expertises médicales

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Les conseils médicaux (CM)

1 secrétariat médical placé sous l'autorité du médecin Président

- **Formation restreinte**
  - Médecins agréés uniquement
  - Maladies non professionnelles
  - Avis susceptibles de contestation devant le conseil médical supérieur

- **Formation plénière**
  - Médecins agréés
  - + Représentants de l'administration employeur
  - + Représentants du personnel
  - Accidents de service et maladies professionnelles - Invalidité
  - Avis non susceptibles de contestation devant le conseil médical supérieur

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Les conseils médicaux (CM)

Avant la réforme : près de 200 instances réparties sur le territoire

Après la réforme :

- Conseils médicaux ministériels
- Conseils médicaux départementaux (FPE FPH)
- Conseils médicaux des centres de gestion (FPT)
- Conseils médicaux de collectivités territoriales
- Conseils médicaux d'établissements publics

Mais des possibilités de mutualisation renforcées

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Le conseil médical supérieur (CMS)

- **Instance médicale unique à compétence nationale**
- Composée de médecins uniquement
  - Section maladie mentale: 1 président
  - Section autres maladies: 1 président
- Instance de recours des avis rendus par les CM en formation <u>restreinte</u>
- Instance d'animation des CM et de coordination des avis rendus par les CM
- Recommandations à caractère médical destinées aux CM en formation restreinte **et en formation plénière**

Présentation du décret relatif aux conseils médicaux

Compétence de la CS4 du COCT en matière de maladies professionnelles

2017
Reconnaissance des maladies professionnelles de la fonction publique par référence aux tableaux du code de la sécurité sociale

Décrets 2022-350, 2022-351, 2022-353 du 11 mars 2022

Elargissement de la mission d'animation et de coordination du CMS aux accidents de service et aux maladies professionnelles

Renforcement du rôle de conseil et de suivi du CMS

Possibilité d'intégrer les réflexions et les travaux menés par la CS4 du COCT aux pratiques du CMS

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Direction générale de la santé
Conseil Médical Supérieur

CMS

Instance médicale unique nationale

Garante de la qualité des dossiers longues maladies et maladies professionnelles transversale

Pour l'équité des agents dans les 3 Fonctions Publiques

15
Conseils Médicaux Ministériels
+
Services déconcentrés SGAMI…

10
Conseils Médicaux Départementaux

1
Assistance Publique des Hôpitaux

Conseils Médicaux Autonomes
de Villes ou Métropoles

11
Centres Départementaux de Gestion

Conseils Médicaux Externes
Orange,
Caisse des dépôts,
La Poste…

Fonction publique de l'Etat
2,3 millions d'agents d'Etat

Fonction publique Hospitalière
1,1 million d'agents hospitaliers

Fonction publique territoriale
1,9 million d'agents territoriaux

MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION

Direction générale de la santé
Conseil Médical Supérieur

2022 Développement des compétences médicales

Objectivation médicale indispensable

CMS

Formation initiale **Diplôme Universitaire** de médecin expert à la médecine agréée, créé en 2021
Université de Bordeaux
INTERVENTION CMS

FMC ➔ Aide à la reconstruction de la fédération nationale MA et des associations régionales
ORGANISATION webinaire septembre

Rémunération,
REALISATION Etat des lieux, **fiche de fonction médecin « Président »**

Lien avec le réseau Santé au travail
Le CMS siège au CS4 du COCT mai 2022
36 ème Congrès de médecine et de santé au travail 14-16 juin
INTERVENTION CMS

Télé expertise :
IDENTIFICATION des praticiens

ACCOMPAGNEMENT à la mutualisation de CM
➔ CM interdépartemental

De nombreux témoignages

Une dynamique lancée ➔ Des retombées positives sur le territoire ++++

MERCI DE VOTRE ATTENTION